



PRÉFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA PRÉFECTURE

NUMERO SPECIAL

DACI

**ARRÊTÉ MODIFICATIF portant nomination
des membres du conseil d'administration
de l'établissement public de coopération culturelle
« Agence Régionale du Centre pour le Cinéma et l'Audiovisuel »**

9 JUIN 2009

ARRÊTÉ MODIFICATIF N°3 de l'arrêté du 13 décembre 2005 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'établissement public de coopération culturelle « Agence Régionale du Centre pour le Cinéma et l'Audiovisuel »

Le Préfet d'Indre-et-Loire, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite
 VU Les statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le Cinéma et l'Audiovisuel », et notamment l'article 7.d ;

VU L'arrêté portant nomination des membres du conseil d'administration de l'établissement public de coopération culturelle « Agence Régionale du Centre pour le Cinéma et de l'Audiovisuel » pris en date du 13 décembre 2005 et ses arrêtés modificatifs du 6 octobre 2006 et du 14 novembre 2007 ;

VU La décision portant désignation au conseil d'administration de l'Agence Régionale du Centre pour le Cinéma et l'Audiovisuel - Centre Images , du Préfet de la région Centre et du Président du Conseil régional du Centre en date du 2 juin 2009 ;

SUR La proposition de Mme la Secrétaire Générale de la préfecture ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : L'article 1 alinéa D de l'arrêté du 13 décembre 2005 modifié est remplacé par :

D - Personnalités qualifiées désignées pour une durée de trois ans renouvelable :

M. Jean-Claude LAMY, conseiller auprès de Canal Plus, ancien président de la commission d'avance sur recette du CNC, ancien directeur général de France 3 cinéma, titulaire, M. Claude CADET, administrateur du service des archives du film du CNC, suppléant

M. Gérard BARDIN, président du Club de la presse de la région Centre, titulaire, M. Claude DRAZEC, trésorier de l'association rurale pour la culture cinématographique (ARCC), suppléant

M. Yohann DEMOUSTIER, directeur du cinéma les Elysées à Issoudun, titulaire, M. Luigi MAGRI, directeur du cinéma Jacques Tati à Tremblay en France, suppléant

M. Patrick LAMASSOURE, délégué général de Film France, titulaire, M. Grégory FAES, Directeur de Rhône Alpes Cinéma, suppléant

M. Gilbert LE TRAHON, directeur de la cinémathèque de Bretagne, titulaire, M. Gérard BERT, ancien directeur de la culture au conseil régional du Centre, suppléant

Le reste sans changement.

Article 2 : Mme la Secrétaire Générale de la préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Indre-et-Loire.

Fait à Tours, le 8 juin 2009

Patrick SUBRÉMON

Le standard de la Préfecture dont le numéro d'appel est : *0 821 80 30 37*

permet d'appeler tous les services.

Renseignements administratifs

et consultation RAA:

Site Internet : *http://www.indre-et-loire.pref.gouv.fr*

Adresse postale :

*PREFECTURE D'INDRE ET LOIRE
37925 TOURS CEDEX 9*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Parution périodique, mensuelle et payante : 3,05 € l'exemplaire, .18,29 € l'abonnement annuel, à régler à M. le régisseur des recettes de la Préfecture d'Indre-et-Loire.

Directeur de la publication : Christine ABROSSIMOV, secrétaire générale de la Préfecture.

Impression : reprographie et imprimerie de la Préfecture

Dépôt légal : *9 juin 2009* - N° ISSN 0980-8809.